

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Formation de la dette publique française

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 92-94

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__92_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

FORMATION DE LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE.

Comment la dette de la France s'est-elle progressivement formée ? par quelles étapes est-elle arrivée aux chiffres actuels ? C'est ce que nous pouvons établir d'après les documents officiels mêmes.

Ces documents nous permettent de diviser ces étapes en périodes historiques, ou plutôt de faire cadrer chaque étape avec des périodes de notre histoire depuis bientôt un siècle.

DATES.	RENTES.	TAUX.		CAPITAL NOMINAL.
1 ^{er} avril 1814. . . .	63,307,637	5 p. 100		1,266,152,740
1 ^{er} août 1830. . . .	163,762,368	5 —	3,275,247,360	
	1,027,696	4 $\frac{1}{2}$ —	22,837,555	
	3,125,210	4 —	78,130,250	
	31,501,934	3 —	1,050,064,466	
	<u>199,417,208</u>		<u>4,426,279,611</u>	4,426,279,611
1 ^{er} mars 1848. . . .	146,749,591	5 —	2,934,991,820	
	1,026,600	4 $\frac{1}{2}$ —	21,813,333	
	26,507,375	4 —	662,684,375	
	70,003,640	3 —	2,333,454,667	
	<u>244,287,206</u>		<u>5,953,944,195</u>	5,953,944,195
1 ^{er} janvier 1852. . .	182,318,195	5 —	3,646,363,900	
	895,302	4 $\frac{1}{2}$ —	19,895,555	
	2,371,911	4 —	59,297,775	
	53,719,120	3 —	1,790,637,333	
			<u>5,516,194,563</u>	5,516,194,563
1 ^{er} janvier 1871. . .	37,447,732	4 $\frac{1}{2}$ —	832,171,822	
	446,096	4 —	11,152,400	
	348,328,515	3 —	11,610,950,500	
			<u>12,454,274,722</u>	12,454,274,722
1 ^{er} janvier 1876. . .	345,975,800	5 —	6,919,516,000	
	37,443,636	4 $\frac{1}{2}$ —	832,080,800	
	436,096	4 —	11,152,400	
	364,392,526	3 —	12,146,417,554	
	<u>748,258,058</u>		<u>19,909,166,754</u>	19,909,166,754
31 mars 1878.				19,874,503,480
D'après les prévisions du budget de 1880.				
	345,743,372	5 —	6,914,865,440	
	37,442,779	4 $\frac{1}{2}$ —	832,061,731	
	446,096	4 —	11,152,400	
	362,325,399	3 —	12,077,513,300	
	<u>745,957,546</u>		<u>19,835,592,871</u>	19,835,592,871

Ces rentes, au 1^{er} janvier 1876, étaient réparties entre 4,405,353 inscriptions, ce qui porte le capital moyen correspondant à une inscription à 4,519 fr. seulement; or, tandis que les porteurs du 4 p. 100 jouissent d'un capital par tête de 14,616 fr., ceux du 3 p. 100 d'un capital de 8,377 fr., ce capital descend pour le porteur du 4 1/2 à 5,079, et à 2,480 fr. seulement pour ceux du 5.

Pour connaître l'ensemble de la dette publique de l'État, il faut ajouter à la somme ci-dessus (31 mars 1878) de 19,874,503,480 fr.

1^o Dette flottante 812,800,000

2^o Dette viagère nette 1,272,000,000

3^o Annuités diverses à terme (capital approximatif) 4,000,000,000

4^o 3 p. 100 amortissable, émis en 1878. 500,000,000

Total général de la dette française, en capital. . . 26,459,303,480 fr.

Depuis l'époque où ce tableau a été dressé, quelques-uns des chiffres ont légèrement varié, mais dans une proportion sans importance. Ainsi, la dette viagère est de 132 millions et demi en intérêts, au lieu de 126. Les intérêts de la dette consolidée sont, par contre, de 745,957,546 fr., au lieu de 747,228,000 fr., ce qui représente une diminution d'un peu plus de 1,200,000 fr., laquelle est due à la conversion de rentes perpétuelles en rentes viagères par le jeu de la Caisse de retraites pour la vieillesse. Le chiffre de la dette flottante n'est plus exactement le même; quelques autres éléments ont aussi changé; mais toutes ces différences sont insignifiantes pour l'objet qui nous occupe.

Ce capital gigantesque exige le paiement d'une annuité moyenne de 1,200 millions de francs, et, en fait, cette annuité diffère peu de celle qui est inscrite, à cet effet, dans le budget de 1880.

Annuités de la dette publique pour 1880.

Dette consolidée.	745,957,546 fr.
Annuités pour capitaux remboursables à divers titres	319,320,333
Dette viagère	132,447,619
	<u>1,197,725,498 fr.</u>

C'est là une grosse charge, et cependant elle n'est pas complète : c'est un des défauts, peut-être difficilement évitables, de notre budget, que des engagements du Trésor figurent dans des sections fort différentes.

Ainsi, au ministère des travaux publics on trouve d'autres engagements qui ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus, à savoir 13,021,705 fr. pour annuités aux compagnies concessionnaires de chemins de fer; c'est bien là une dette, on ne peut contester ce point. De plus, dans la section des travaux publics extraordinaires, on trouve différents chapitres intitulés : « Remboursement d'avances faites pour l'amélioration de rivières, pour l'amélioration des canaux, des ports, etc. » Tous ces chapitres montent à 13,000,000 de francs, en chiffre rond. Ce sont là des dettes, qui peut le nier? En outre, figurent dans la même section deux autres chapitres qui sont aussi des dettes d'un caractère spécial : c'est l'annuité pour le paiement aux compagnies de chemins de fer des garanties d'intérêt afférentes aux années 1871 et 1872, cela monte à 2,900,000. Il faut aussi classer dans la dette nationale les garanties d'intérêt que l'État s'est engagé à payer aux chemins de fer, car il ne peut

refuser cette allocation : il l'a promise, il la doit ; elle s'atténuera sans doute et pourra même disparaître, les chemins de fer devant les rembourser un jour ; mais, en attendant, c'est une charge qui, au moment actuel ne diffère pas des autres charges de la dette publique ; or, elle est évaluée pour 1880 à 39,800,000 fr. Toutes les annuités que l'État paie ainsi, en vertu d'engagements qui, pour la plupart, ont un certain nombre d'années de durée, annuités qui ne sont pas classées dans la section de la dette publique, dépassent le chiffre de 68 millions de francs ; ajoutons-les aux 1,197,725,000 fr. que comporte le tableau de la dette consolidée, des capitaux remboursables à différents titres et de la dette viagère, nous arrivons à un total de plus de 1,265 millions pour les divers engagements composant la dette publique française.

Ainsi, 26 milliards et demi en capital, — 1,265 millions de francs en annuités, voilà notre dette nationale. Ce sont des chiffres tellement énormes qu'aucune nation n'en a et n'en a eu de semblables à présenter. En répartissant également ce fardeau sur les 37 millions d'habitants qui constituent notre population, ce serait 700 fr. de dette par tête, ou 2,800 fr. par famille, et 34 fr. environ par tête en intérêt, ou 136 fr. par famille.

Ajoutons que les annuités correspondant à ces engagements divers forment plus de la moitié du total réel des dépenses du budget national.

Dans ce qui précède, il n'a pas été question des charges communales et départementales ; nous en connaissons bientôt le chiffre exact, mais on peut, dès à présent, évaluer l'ensemble des charges publiques à près de 32 milliards en capital et à plus de 1,400 millions en intérêt.

T. LOUË.